

Sages - Femmes

Chapitre 1 - Evolution des effectifs et de la masse salariale **11**

Indicateur 1 - Répartition des effectifs **13**

- 1.1. En ETPR par qualité, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R) 13
- 1.2. En ETPR par filière, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R) 13
- 1.3. En pourcentage par filière, catégorie statutaire et par sexe 14
- 1.4. Age moyen par filière, catégorie statutaire et par sexe 14

Indicateur 2 - Masse salariale **15**

- 2.1. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux évolutions de la valeur du point d'indice 15
- 2.2. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux mesures catégorielles au sens large 15
- 2.3. Taux d'évolution lié au GVT (CRPP) 15
- 2.4. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des charges patronales (CP) (comptes - 633 - 6451 - 648) 15
- 2.5. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des CP (comptes - 633 - 6451 - 648) hors taxes sur salaires 15

Indicateur 3 - Taux d'évolution des dépenses d'intérim **16**

- 3.1. Nombre de journées rapportées en ETP effectuées par des personnels intérimaires 16

Chapitre 2 - Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines **17**

Indicateur 4 - Heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées au 31/12) **19**

- 4.2. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent ayant effectué des heures supplémentaires 20
- 4.3. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent rapporté à l'effectif physique total 20
- 4.4. Nombre d'heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent 21
- 4.5. Montant des heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent 21

Indicateur 5 - Jours de comptes épargne temps (CET) stockés au 31 décembre **22**

- 5.1. Nombre moyen de jours de CET stockés au 31/12 par agent ayant ouvert un CET au 31/12 : par sexe 22
- 5.2. Nombre moyen de jours de CET stockés par agent au 31/12 (rapporté à l'effectif physique total au 31/12) 23
- 5.3. et 5.4. Montant et taux de la provision du compte épargne temps 23
- 5-5 Montant des jours de CET monétisés en 2018 23

Indicateur 6 - Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical **24**

- 6.a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences strictement inférieures à 6 jours 24
- 6.b. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences supérieures ou égales à 6 jours 25

6.1. Durée moyenne des absences	26
6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical)	26
6.1.2. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical) du personnel soignant	27
6.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total)	28
6.2.1. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif médical	28
6.2.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif non médical	29
6.2.3. Nombre moyen de jours d'absence du personnel soignant rapporté à l'effectif total au 31/12	30
6.3. Taux d'absentéisme par motif d'absence et par tranche d'âge	31
6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical	31
6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical	32
6.3.3 Taux d'absentéisme pour motif médical du personnel soignant	32
6.3.4 Taux d'absentéisme pour motif non médical du personnel soignant	32
Indicateur 7 - Taux de turn over du personnel sur emploi permanent	33
7.1. Taux de turn over par catégorie socioprofessionnelle et statutaire sur emploi permanent	33
7.2. Nombre de départs en retraite au cours de l'année n sur emploi permanent	33
Indicateur 8 - Taux de mobilité interne par catégorie professionnelle, catégorie statutaire et par sexe	34
8.1. Changements de sites intra groupe hospitalier	34
8.2. Changements de sites inter groupe hospitalier	34
8.3. Changements de métiers	34
Indicateur 9 - Pourcentage d'agents effectuant des horaires dérogatoires (en 12h00)	35
Chapitre 3 - Gestion des compétences	
Indicateur 10 - Nombre de promotions professionnelles (nouvelles prises en charge)	39
10.1. Nombre de promotions professionnelles par sexe	39
10.2. Pourcentage de la masse salariale consacrée aux études promotionnelles au-delà de la contribution obligatoire FMEP de 0,6%	39
10.3. Nombre de réussites aux diplômes des agents en promotion professionnelle	39
10.4. Nombre de refus de promotions professionnelles	39
Indicateur 11 - Développement professionnel	39
11.1. Pourcentage de personnel ayant rempli leur obligation de développement professionnel continu (DPC)	39
11.2. Nombre de jours moyen de formation imputables par ETP au 31/12 (hors PP)	39
11.3. Indiquer le pourcentage de ressources internes consacrées au développement professionnel continu pour les professionnels de santé	39
11.3.1. Dépenses de formation	39
11.3.2. Coûts par typologie de formation (en euros)	39
11.3.3. Nombre d'agents formés au total en 2018, par catégorie professionnelle et statutaire	39
Indicateur 12 - Repérage de trois métiers sensibles ou en tension	40

Indicateur 14 - Analyse de l'adéquation des moyens humains avec l'activité	40
Chapitre 4 - Les relations professionnelles et dialogue social	41
I - Les relations professionnelles	43
II - Le dialogue social	44
Indicateur 15 - Nombre de réunions de concertation en dehors des réunions réglementaires et institutionnelles	44
Indicateur 16 - Nombre d'heures syndicales octroyées par rapport au crédit global de temps syndical	44
Indicateur 17 - Nombre d'heures de grève au cours de l'année	44
Indicateur 18 - Droits et moyens syndicaux	45
18.1. Nombre d'agents bénéficiant du crédit global de temps syndical	45
18.2. Nombre d'agents bénéficiant d'une décharge d'activité de service et selon quelle quotité de temps de travail	45
18.3. Nombre d'agents bénéficiant d'une mise à disposition syndicale au niveau national et selon quelle quotité de temps de travail	45
18.4. Nombre d'autorisations spéciales d'absence refusées pour nécessités de services	45
18.5. Nombre total d'heures syndicales calculées au titre du crédit global de temps syndical	45
Indicateur complémentaire 1. Nombre de journées de grèves (mots d'ordre au niveau national, central et local) sur l'année	46
Indicateur complémentaire 1.1. Nombre de grévistes	46
Indicateur complémentaire 1.2. Nombre d'agents assignés	46
Indicateur complémentaire 2. Dépenses de formations syndicales	46
Indicateur complémentaire 3. Nombre de réunions institutionnelles	46
Chapitre 5 - Santé et sécurité au travail	47
Indicateur 19 - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n	49
19.1. Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail au cours de l'année n	49
19.2. Nombre de jours de congés de maladie suite à un accident de travail	50
19.3. Indication des 3 causes d'accidents de travail les plus fréquentes (ayant donné lieu ou non à un arrêt de travail)	50
19.3.1 Répartition par sexe	51
19.4. Indication des 3 causes d'arrêts de travail les plus fréquentes (résultant d'accidents du travail)	52
19.5. Indication des 5 métiers les plus touchés par les accidents de travail	53
19.6. Indication des 3 tranches horaires (plages de 2h) pendant lesquelles les accidents de travail surviennent le plus souvent	54

19.7. Indication du moment de l'accident (début, milieu, ou fin de service)	54
19.8. Indication des 3 types d'horaires pendant lesquels les accidents de travail surviennent le plus souvent	55
Indicateur 20 - Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service	56
20.1. Présentation de l'indicateur par sexe	56
20.2. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence	57
20.2.1. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence par sexe	57
Indicateur 21 - Thématique de la Responsabilité sociale de l'établissement	58
21.1 Taux de travailleurs handicapés au sein de l'établissement	58
21.1.1. Nombre de travailleurs handicapés par catégorie et par sexe	58
21.1.2. Travailleurs titulaires d'une décision rendue par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	58
21.1.3. Fonctionnaires bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité à la suite d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle	58
21.1.4. Fonctionnaires bénéficiant d'une pension d'invalidité à la suite d'une incapacité d'au moins 2/3	58
21.1.5. Titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'invalidité attribuée par le régime général de la sécurité sociale à la suite d'un AT ou d'une n	59
21.1.6. Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)	59
21.1.7. Fonctionnaires recrutés par la voie des emplois réservés en vertu du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	59
21.2. Nombre de personnes qui ont changé d'affectation pour raison de santé, par sexe	59
21.3. Citer les 5 principales causes de reclassement	60
21.4. Nombre de contrats aidés présents dans l'établissement sur tout ou partie de l'année	60
21.5. Nombre de contrats d'apprentissage signés	60
21.6. Nombre de stagiaires accueillis (toutes filières) au cours de l'année de référence	60
21.7. Contribution financière en matière sociale (aide au logement, crèche, amélioration des conditions de travail, etc.)	60
21.8. Nombre de places offertes en crèches	61
21.9. Nombre de demandes insatisfaites en crèche	61
21.10. Existence d'un service de restauration pour le personnel - le cas échéant, politique tarifaire mise en place (prix moyen du repas)	61
21.11. Politique de l'établissement en matière de transports	61
Indicateur 22 - Existence du document unique (DU)	61
Indicateur 23 - Thématique de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes	62
23.1. Rémunération moyenne (primes et indemnités comprises) rapportée à l'ETPR moyen par catégorie statutaire et professionnelle	62
23.2. Taux d'agents à temps partiel par sexe rapporté à l'ensemble des agents à temps partiel	62
23.2.1. Répartition de l'effectif par pourcentage de temps partiel au 31/12	63
23.2.2. Répartition de l'effectif par type de temps partiel au 31/12	63
23.3. Part des primes et indemnités (hors charges patronales) dans la rémunération globale rapportée à l'ETPR moyen	63

PARTIE 2 - Gestion des ressources humaines au sein des pôles d'activité **65**

PARTIE 3 - Rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes **67**

1 - Conditions générales d'emploi	69
a) Effectifs	69
Indicateur 1.1 - Effectifs en ETPR des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle	69
Indicateur 1.2 - Effectifs en unité physique moyen des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle	70
Indicateur 2 - Âge moyen et médian par catégorie statutaire	70
b) Durée et organisation du travail	71
Indicateur 3 - Répartition des effectifs selon la durée du travail	71
Indicateur 4 - Répartition des effectifs selon l'organisation de travail	71
c) Comptes épargne-temps	72
Indicateur 5.1 - Nombre d'agents ayant ouvert un CET	72
Indicateur 5.2 - Nombre de jours stockés	72
Indicateur 5.3 - Nombre de jours utilisés	72
d) Embauches et départs	73
Indicateur 6 - Nombre d'agents recrutés selon le statut par type de recrutement (Entrées directes)	73
Indicateur 6 bis - Part d'embauche de travailleurs handicapés	73
Indicateur 7 - Nombre d'agents partis par catégorie statutaire	74
Indicateur 8 - Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite	74
e) Positionnement	75
Indicateur 9 - Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants	75
Indicateur 10 - Flux annuels de nominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)	75
Indicateur 11 - Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis)	75
f) Promotions	76
Indicateur 12 - Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions	76
Indicateur 13 - Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi	76
Indicateur 14 - Taux de mobilité géographique, catégorielle, statutaire et structurelle (inter-employeurs au sein du même versant)	77
Indicateur 15 - Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels; part de présidentes de jurys de concours et examens	77
2 - Rémunération	77
3 - Formation	77
Indicateur 18 - Nombre moyen de jours de formation statutaire (dont suite à promotion) et professionnelle	77
Indicateur 19 - Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle (CFP) et promotionnelle (PP)	77

4 - Conditions de travail	78
Indicateur 20 - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n ; nombre de maladies professionnelles; nombre d'allocations temporaires pour invalidité	78
5 - Congés	78
Indicateur 21 - Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique ; nombre de jours de congés de paternité pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques	78
Indicateur 22 - Nombre d'agents ayant pris des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille ; mise en disponibilité par motif (accompagnement personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle)	78
Indicateur 23 - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental	78
6 - Organisation du temps de travail	79
a) Organisation	79
Indicateur 24 - Nombre de chartes du temps	79
b) Temps partiel	79
Indicateur 25 - Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande	80
Indicateur 26 - Nombre d'agents à temps partiel bénéficiant d'un travail à temps plein à leur demande	80
c) Services de proximité	80
Indicateur 27 - Dépenses d'action sociale (en euros) pour garde d'enfants (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.)	80
Indicateur 27 bis - Part de familles monoparentales (sexe de la personne de référence du ménage)	80

PARTIE 4 - Mise en perspective des données sociales au regard du projet social et intégration de la politique sur le territoire	81
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Partie 1

Etat et analyse des données sociales de l'établissement pour les sages - femmes de N-2 à N

Chapitre 1

Evolution des effectifs et de la masse salariale

1 Répartition des effectifs

1.1. En ETPR par qualité, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Titulaire et stagiaire	2018	18,15	514,59	532,74
	2019	16,51	513,65	530,16
	2020	15,94	513,99	529,93
Contractuel CDI	2018		1,66	1,66
	2019		1,33	1,33
	2020		1,84	1,84
Contractuel CDD	2018	1,79	81,50	83,28
	2019	1,72	91,67	93,39
	2020	2,30	87,50	89,80
Total	2018	20,81	644,63	665,43
	2019	19,61	662,55	682,16
	2020	18,24	673,87	692,12

Taux d'évolution

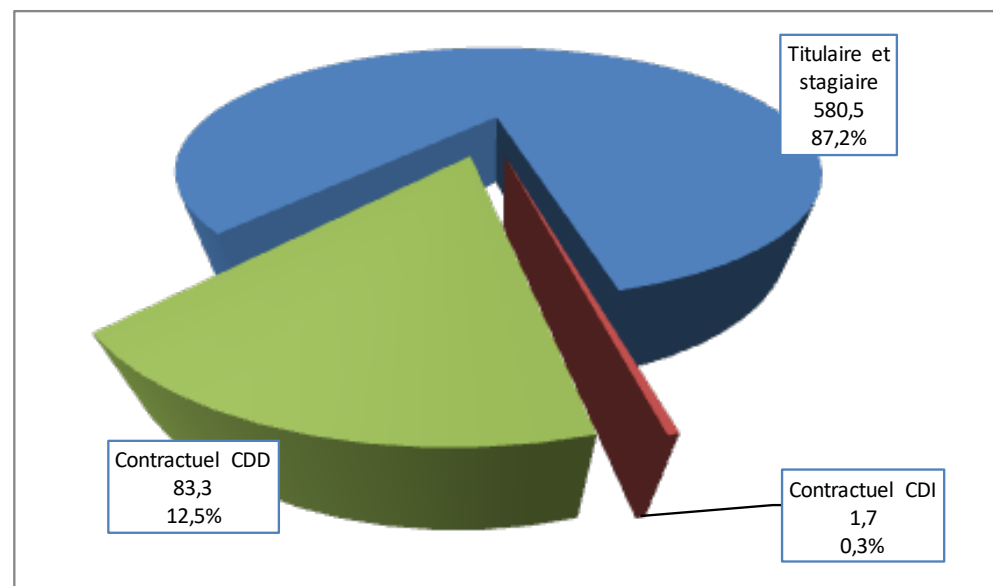
	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
Evolution année 2018/2019	-5,76%	2,78%	2,51%
Evolution année 2019/2020	-6,95%	1,71%	1,46%

1.2. En ETPR par filière, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
	2018	20,81	644,63	665,43
	2019	19,61	662,55	682,16
	2020	18,24	673,87	692,12

Taux d'évolution

	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
Evolution année 2018/2019	-5,76%	2,78%	2,51%
Evolution année 2019/2020	-6,95%	1,71%	1,46%



1.3. En pourcentage par filière, catégorie statutaire et par sexe

	Catégorie A	
	Homme	Femme
2018	3,13%	96,87%
2019	2,87%	97,13%
2020	2,64%	97,36%

1.4. Age moyen par filière, catégorie statutaire et par sexe

	Catégorie A	
	Homme	Femme
2018	34,64	37,04
2019	35,71	36,50
2020	37,74	36,52

2. Masse salariale

Sur cette thématique, ainsi que pour les points suivants, se référer aux pages 28 à 30.

2.1. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux évolutions de la valeur du point d'indice

2.2. Taux d'évolution de la masse salariale (MS) lié aux mesures catégorielles au sens large

(régime indemnitaire, indemnisation des jours stockés au titre des CET, coût lié au versement des heures supplémentaires)

2.3. Taux d'évolution lié au GVT (glissement vieillesse-technicité) (CRPP)

2.4. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des charges patronales (CP) (comptes - 633 - 6451 - 648)

2.5 Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des CP (comptes - 633 - 6451 - 648) hors taxes sur salaires

3. Taux d'évolution des dépenses d'intérim

Les données relatives aux sages - femmes sont incluses dans les données PNM, page 33.

3.1. Nombre de journées rapportées en ETP effectuées par des personnels intérimaires

Les données relatives aux sages - femmes sont incluses dans les données PNM, page 33.

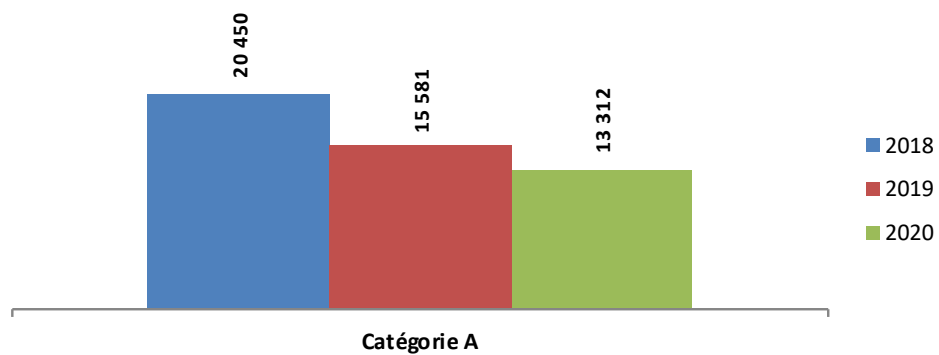
Chapitre 2

Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines

4 Heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) au 31/12

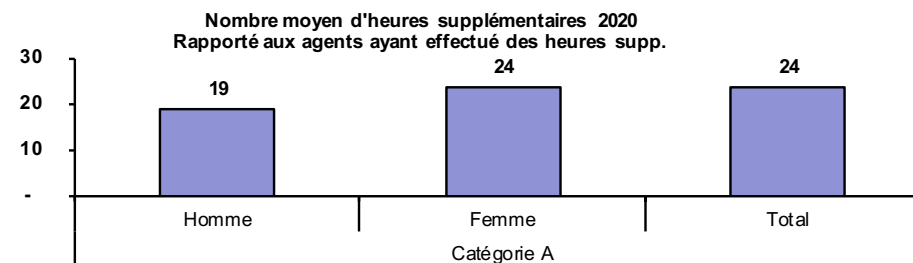
Catégorie A	
2018	20 450
2019	15 581
2020	13 312

Evolution année 2018/2019	-23,81%
Evolution année 2019/2020	-14,56%



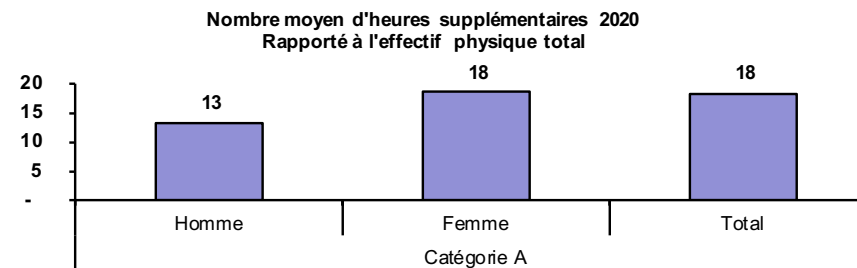
4.2. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent ayant effectué des heures supplémentaires

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	48	35	36
2019	46	26	27
2020	19	24	24



4.3. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent rapporté à l'effectif physique total

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	39	29	29
2019	33	21	21
2020	13	18	18



4.4. Nombre d'heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent

_____	Catégorie A
_____	<i>non disponible</i>

4.5. Montant des heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent

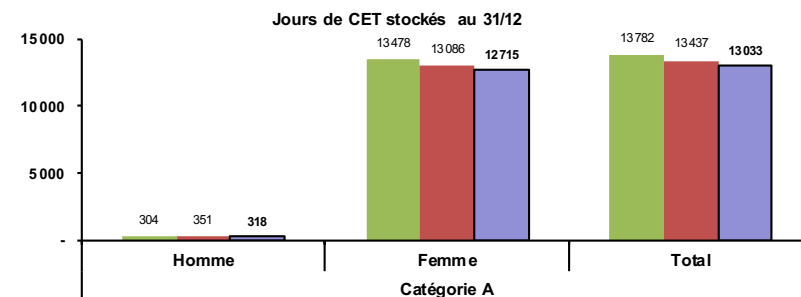
_____	Catégorie A
_____	<i>non disponible</i>

5. Jours de comptes épargne temps (CET) stockés au 31 décembre

Les chiffres ci-dessous s'entendent, pour 2018 - 2020, hors campagne de stockage sur l'année N+1.

En nombre de jours	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	304	13 478	13 782
2019	351	13 086	13 437
2020	318	12 715	13 033

En taux d'évolution	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Evolution année 2018/2019	15,46%	-2,91%	-2,50%
Evolution année 2019/2020	-9,40%	-2,84%	-3,01%

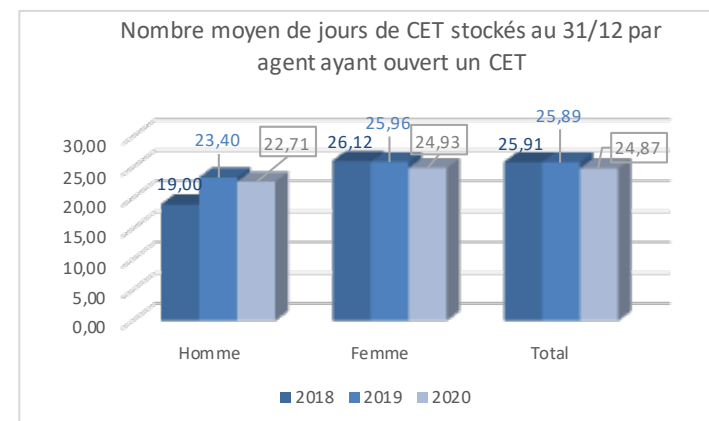


5.1. Nombre moyen de jours de CET stockés au 31/12 par agent ayant ouvert un CET au 31/12 : par sexe

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	19,00	26,12	25,91
2019	23,40	25,96	25,89
2020	22,71	24,93	24,87

Evolutions

En taux d'évolution	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Evolution année 2018/2019	23,16%	-0,60%	-0,06%
Evolution année 2019/2020	-2,93%	-3,98%	-3,93%



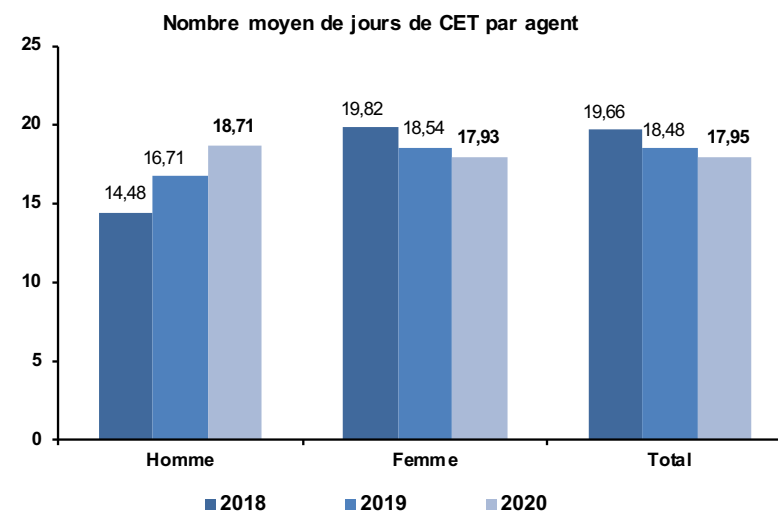
5.2. Nombre moyen de jours de CET stockés par agent au 31/12 (rapporté à l'effectif physique total au 31/12)

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	14,48	19,82	19,66
2019	16,71	18,54	18,48
2020	18,71	17,93	17,95

Evolutions

En taux d'évolution

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Evolution année 2018/2019	15,46%	-6,48%	-5,99%
Evolution année 2019/2020	11,92%	-3,25%	-2,87%



5-3 et 5-4 Montant et taux de la provision du CET

La provision pour les CET des sages femmes est incluse dans le montant de la provision des PNM précisé page 44.

5-5 Montant des jours de CET monétisés en 2020

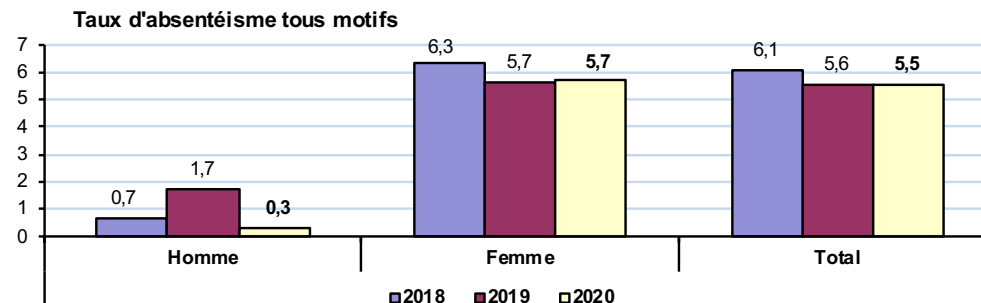
Le montant des jours de CET monétisés en 2020 par les sages - femmes est inclus dans le montant précisé page 44.

6 Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence) / (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

	Catégorie A		Taux Global
	Homme	Femme	
2018	0,70	6,30	6,12
2019	1,74	5,67	5,56
2020	0,32	5,68	5,54

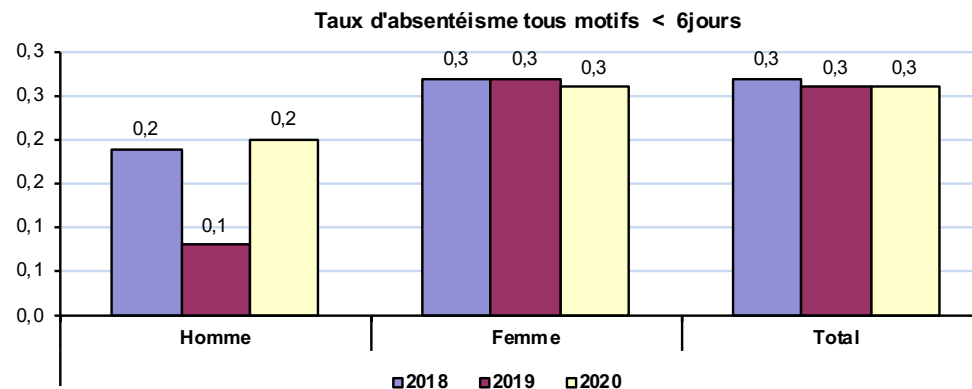


6.a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences strictement inférieures à 6 jours

Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence) / (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

	Catégorie A		Taux Global
	Homme	Femme	
2018	0,19	0,27	0,27
2019	0,08	0,27	0,26
2020	0,20	0,26	0,26

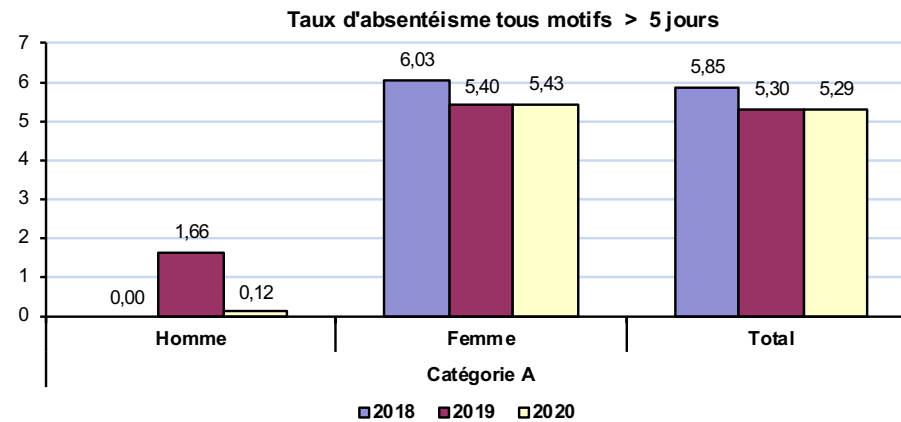


6.b. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences supérieures ou égales à 6 jours

Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence)
/ (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

	Catégorie A		Taux Global
	Homme	Femme	
2018	0,52	6,03	5,85
2019	1,66	5,40	5,30
2020	0,12	5,43	5,29



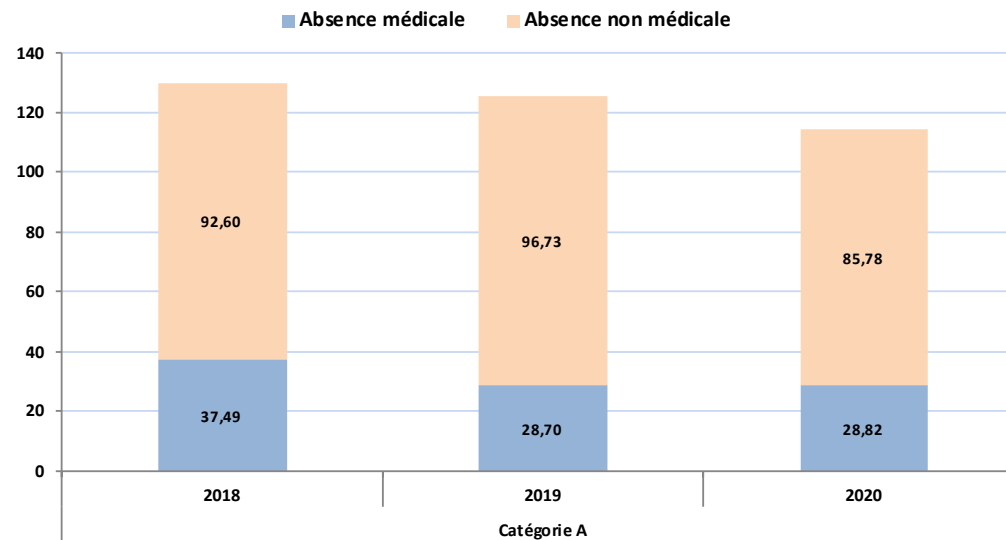
6.1. Durée moyenne des absences

6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical)

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences par motif divisé par le nombre d'agents ayant eu au moins un arrêt de travail au cours de la période de référence.

Motif médical		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Maladie ordinaire	2018	10,40	28,44	28,18
	2019	18,40	23,04	22,94
	2020	3,25	25,56	25,22
Longue maladie/longue durée	2018		215,80	215,80
	2019		169,57	169,57
	2020		268,50	268,50
Accident de travail/accident de trajet	2018		56,63	56,63
	2019	32,00	58,50	54,71
	2020		29,21	29,21
Maladie professionnelle (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018			
	2019			
	2020		12,44	12,44
Maladie reconnue imputable au service (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018	-	-	-
	2019	-	-	-
	2020	-	-	-
Total motif médical	2018	10,40	37,86	37,49
	2019	20,67	28,90	28,70
	2020	3,25	29,19	28,82
Motif non médical	2018	11,00	95,04	92,60
	2019		96,73	96,73
	2020	8,00	86,96	85,78
Tous motifs	2018	10,64	65,86	64,65
	2019	20,67	54,91	54,10
	2020	4,20	48,34	47,58



En taux d'évolution

Motif médical		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Maladie ordinaire	2018/2019	76,92%	-18,98%	-18,59%
	2019/2020	-82,34%	10,94%	9,94%
Longue maladie/longue durée	2018/2019		-21,42%	-21,42%
	2019/2020		58,34%	58,34%
Accident de travail/accident de trajet	2018/2019	0,00%	3,31%	-3,37%
	2019/2020	-100,00%	-50,07%	-46,61%
Maladie professionnelle (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018/2019			
	2019/2020		0,00%	0,00%
Maladie reconnue imputable au service (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018/2019	98,72%	-23,67%	-23,46%
	2019/2020	-84,27%	1,00%	0,44%
<i>Total motif médical</i>	2018/2019	77,02%	6,13%	6,54%
	2019/2020	98,72%	-23,67%	-23,46%
Motif non médical				
Maternité, paternité, adoption	2018/2019	-100,00%	1,78%	4,46%
	2019/2020	0,00%	-10,10%	-11,32%
Tous motifs				
	2018/2019	94,24%	-16,63%	-16,32%
	2019/2020	-79,68%	-11,97%	-12,05%

6.1.2. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical) du personnel soignant

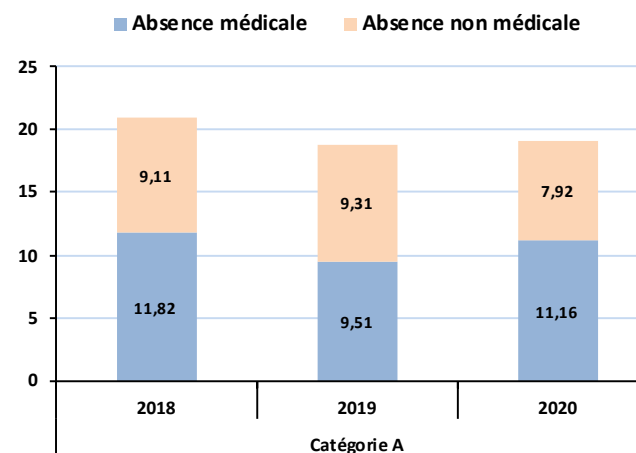
Cf. indicateur 6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical).

6.2.1. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif médical

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences pour motif médical divisé par l'effectif physique total au 31/12 de l'année de référence.

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Maladie ordinaire	2018	1,49	8,62	8,40
	2019	4,38	7,44	7,35
	2020	0,76	9,30	9,10
Longue maladie/longue durée	2018		2,86	2,77
	2019		1,68	1,63
	2020		1,51	1,48
Accident de travail/accident de trajet	2018		0,67	0,65
	2019	1,52	0,50	0,53
	2020		0,41	0,40
Maladie professionnelle (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018			
	2019			
	2020		0,18	0,17
Maladie reconnue imputable au service (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018			
	2019			
	2020			
Total motif médical	2018	1,49	12,14	11,82
	2019	5,90	9,62	9,51
	2020	0,76	11,41	11,16
Evolution :				
Evolution année 2018/2019		297,44%	-20,75%	-19,51%
Evolution année 2019/2020		-87,05%	18,55%	17,27%



6.2.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif non médical

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences pour motif non médical divisé par l'effectif physique total au 31/12 de l'année de référence.

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Maternité, paternité, adoption	2018	1,05	9,36	9,11
	2019		9,59	9,31
	2020	0,47	8,09	7,92

Evolution :

Evolution année 2018/2019	-100,00%	2,43%	2,19%
Evolution année 2019/2020	100,00%	-15,60%	-15,01%

Taux d'évolution tous motifs (médical et non médical)

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Evolution année 2018/2019	133,08%	-10,65%	-10,07%
Evolution année 2019/2020	-79,08%	1,50%	1,30%

6.2.3. Nombre moyen de jours d'absence du personnel soignant rapporté à l'effectif total au 31/12

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences du personnel soignant divisé par l'effectif physique total du personnel soignant au 31/12 de l'année de référence.

Motif médical		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Maladie ordinaire	2018	1,49	8,62	8,40
	2019	4,38	7,44	7,35
	2020	0,76	9,30	9,10
Longue maladie/longue durée	2018		2,86	2,77
	2019		1,68	1,63
	2020		1,51	1,48
Accident de travail/accident de trajet	2018		0,67	0,65
	2019	1,52	0,50	0,53
	2020		0,41	0,40
Maladie professionnelle (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018			
	2019			
	2020		0,18	0,17
Maladie reconnue imputable au service (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2018			
	2019			
	2020			
Total motif médical	2018	1,49	12,14	11,82
	2019	5,90	9,62	9,51
	2020	0,76	11,41	11,16

Evolution :

Evolution année 2018/2019	297,44%	-20,75%	-19,51%
Evolution année 2019/2020	-87,05%	18,55%	17,27%

Motif non médical

Maternité, paternité, adoption	2018	1,05	9,36	9,11
	2019		9,59	9,31
	2020	0,47	8,09	7,92

Evolution :

Evolution année 2018/2019	-100,00%	2,43%	2,19%
Evolution année 2019/2020	100,00%	-15,60%	-15,01%

6.3. Taux d'absentéisme par motif d'absence et par tranche d'âge

Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence) divisé par (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	2018		1,15	1,12
	2019		0,22	0,22
	2020		1,05	1,05
De 25 à 40 ans	2018	0,51	3,88	3,75
	2019	0,39	2,93	2,85
	2020	0,25	3,46	3,38
De 41 à 55 ans	2018		2,38	2,33
	2019	5,20	2,35	2,45
	2020	0,09	2,66	2,56
Plus de 55 ans	2018		5,41	5,41
	2019		5,05	5,05
	2020		5,28	5,27
Taux global	2018	0,41	3,55	3,46
	2019	1,74	2,84	2,81
	2020	0,20	3,32	3,24

Evolution 2018/2019

Moins de 25 ans		-80,52%	-79,92%
De 25 à 40 ans	-23,05%	-24,62%	-24,15%
De 41 à 55 ans		-1,36%	5,15%
Plus de 55 ans		-6,65%	-6,65%
Global	320,66%	-20,07%	-18,71%

Evolution 2019/2020

Moins de 25 ans		368,53%	365,67%
De 25 à 40 ans	-35,15%	18,30%	18,70%
De 41 à 55 ans	-98,18%	13,07%	4,28%
Plus de 55 ans		4,56%	4,34%
Global	-88,61%	17,03%	15,43%

6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	2018			
	2019			
	2020			
De 25 à 40 ans	2018	0,36	4,14	4,00
	2019		3,91	3,79
	2020	0,18	3,42	3,33
De 41 à 55 ans	2018			
	2019		1,19	1,14
	2020		0,34	0,32
Plus de 55 ans	2018			
	2019			
	2020			
Taux global	2018	0,29	2,74	2,66
	2019		2,83	2,75
	2020	0,12	2,36	2,30

Evolution 2018/2019

Moins de 25 ans			
De 25 à 40 ans	-100,00%	-5,66%	-5,31%
De 41 à 55 ans			
Plus de 55 ans			
Global	-100,00%	3,30%	3,21%

Evolution 2019/2020

Moins de 25 ans			
De 25 à 40 ans		-12,56%	-11,93%
De 41 à 55 ans		-71,65%	-71,72%
Plus de 55 ans			
Global		-16,69%	-16,34%

6.3.3 Taux d'absentéisme pour motif médical du personnel soignant

Cf. indicateur 6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical.

6.3.4 Taux d'absentéisme pour motif non médical du personnel soignant

Cf. indicateur 6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical.

7.1. Taux de turn over par catégorie socioprofessionnelle et statutaire sur emploi permanent

Mode de calcul :

(Somme du nombre d'arrivées d'agents dans l'établissement et du nombre de départs d'agents au cours de l'année de référence) divisé par 2, divisé par l'effectif physique moyen de l'année n, exprimé en pourcentage.

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	5,0%	5,2%	5,2%
2019	7,6%	8,3%	8,3%
2020	7,2%	7,2%	7,0%
Evolutions			
2018/2019	51%	60%	60%
2019/2020	-100%	-13%	-16%

7.2. Nombre de départs en retraite au cours de l'année n sur emploi permanent

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	0	7	2
2019	0	10	7
2020	0	9	10
Evolutions			
2018/2019		43%	250%
2019/2020		-10%	43%

8 Taux de mobilité interne par catégorie professionnelle, catégorie statutaire et par sexe

Mode de calcul :

Nombre de mutations internes au cours de l'année n divisé par l'effectif physique moyen de l'année n, exprimé en pourcentage.

Précisions :

On entend par mutation interne l'ensemble des mouvements se traduisant par un changement d'affectation, changement d'établissement, de groupe hospitalier ou de métier à l'intérieur d'une même unité fonctionnelle.

8.1. Changements de sites intra groupe hospitalier

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	14%	11%	11%
2019	9%	4%	4%
2020	106%	93%	93%

8.2. Changements de sites inter groupe hospitalier

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	0,0%	2,2%	2,1%
2019	4,7%	0,9%	1,0%
2020	0,0%	2,4%	2,3%

8.3. Changements de métiers

	Homme	UP	Femme	UP	Total	Total UP
2018	4,6%	1	1,3%	9	1,4%	10
2019	0,0%	0	0,9%	6	0,8%	6
2020	5,1%	1	2,7%	19	2,8%	20

9 Pourcentage d'agents effectuant des horaires dérogatoires (en 12h00)

Nombre d'agents concernés par un horaire dérogatoire en 12 heures divisé par l'effectif physique moyen de l'année.

Rapporté à l'équipe		2018			2019			2020		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Equipe	Organisation de travail	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Nuit	12h De Nuit (32h30 Semaine)		100,00%	100,00%		100,00%	100,00%		100,00%	100,00%
Jour	12h De Jour (35h Semaine)		5,22%	5,07%		8,15%	7,88%		8,51%	8,25%
Alternées	Alterné 12h Jour >= 12h Nuit	72,22%	71,42%	71,45%	76,32%	75,26%	75,30%	83,12%	75,82%	76,00%
	Alterné 12h Nuit > Jour		0,51%	0,49%		0,33%	0,32%		0,76%	0,74%

Nombre d'agents concernés par un horaire dérogatoire en 12 heures divisé par l'effectif physique moyen de l'équipe

Rapporté à l'effectif total		2018			2019			2020		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Equipe	Organisation de travail	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Nuit	12h De Nuit (32h30 Semaine)		0,31%	0,30%		0,23%	0,22%		0,37%	0,36%
Jour	12h De Jour (35h Semaine)		1,70%	1,64%		2,54%	2,46%		2,58%	2,50%
Alternées	Alterné 12h Jour >= 12h Nuit	51,76%	47,72%	47,86%	48,75%	51,35%	51,26%	51,17%	52,11%	52,08%
	Alterné 12h Nuit > Jour		0,34%	0,33%		0,22%	0,22%		0,52%	0,51%

Equipe : organisations du temps de travail de jour, de nuit ou alternés.

Chapitre 3

Gestion des compétences

10 Nombre de promotions professionnelles (nouvelles prises en charge)

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 65, ainsi que pour les indicateurs suivants :

10.1. Nombre de promotions professionnelles par sexe

(Nouvelles prises en charge écoles AP-HP et hors AP-HP)

10.2. Pourcentage de la masse salariale consacrée aux études promotionnelles au-delà de la contribution obligatoire FMEP de 0,6%

10.3. Nombre de réussites aux diplômes d'agents en promotion professionnelle

10.4. Nombre de refus de promotions professionnelles

11.1. Pourcentage de personnel ayant rempli leur obligation de développement professionnel continu (DPC)

Les sages - femmes ne sont pas concernées par l'indicateur 11, car elle ne suivent pas les formations conduisant à des diplômes pris en charge au titre des études professionnelles.

11.2. Nombre de jours moyen de formation imputables par ETP moyen annuel (dont études promotionnelles)

	Jours F° réalisés en 2020	Nbre d'agents formés	ETP	Jours F°/ETP
2020	791	361	685	1,2

11.3.1. Dépenses de formation

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 68.

11.3.2. Coûts par typologie de formation (en euros)

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 69.

12 Repérage de trois métiers sensibles ou en tension

Les données sur les trois métiers en tension sont précisés pages 70 à 74.

14 Analyse de l'adéquation des moyens humains avec l'activité

Se référer aux pages 76 et 77.

Chapitre 4

Les relations professionnelles et dialogue social

I - Les relations professionnelles

A - Représentation du personnel - Elections professionnelles 2018

Pour mémoire, la CAP 14 pour les sages-femmes a été créée à l'occasion des élections professionnelles 2014.

a) Résultats au Comité technique d'établissement central (CTEC)

Se référer au Bilan Social PNM.

b) Résultats à la Commission administrative paritaire (CAP 14)

▪ Participation

	Inscrits	Votants	Taux de participation
2018	611	168	27,50%

▪ Nombre de suffrages exprimés

2018
166

▪ Pourcentage des voix obtenues par organisation syndicale

USAP-CGT	CFTC-CFE-CGC	CFDT	SUD Santé
35,54%	21,08%	24,10%	19,28%

▪ Nombre de sièges obtenus par organisation syndicale

UNSA Santé Soc.	USAP-CGT	SMPS	FO AP-HP	CFTC-CFE-CGC	CFDT AP-HP	SUD SANTE	Syndicat Autonome	Total
	1			1	1			3

b) Elections de la CME 2019

Deux représentantes ont été élues par leurs pairs pour représenter les sages - femmes à la CME, pour une durée de quatre ans.

II - Le dialogue social

15. Nombre de réunions de concertation en dehors des réunions réglementaires et institutionnelles

Se référer à la page 83.

16. Nombre d'heures syndicales octroyées par rapport au crédit global de temps syndical

Les heures sont allouées à chaque organisation syndicale et non à une catégorie de personnel.

17. Nombre d'heures de grève au cours de l'année

Se référer à la page 85.

18. Droits et moyens syndicaux

18.1. Nombre d'agents bénéficiant du crédit global de temps syndical

Cf. indicateur 16.

18.2. Nombre d'agents bénéficiant d'une décharge d'activité de service et selon quelle quotité de temps de travail

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

18.3. Nombre d'agents bénéficiant d'une mise à disposition syndicale au niveau national et selon quelle quotité de temps de travail

Aucune sage-femme n'est mise à disposition au niveau national.

18.4. Nombre d'autorisations spéciales d'absence refusées pour nécessités de services

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

18.5. Nombre total d'heures syndicales calculées au titre du crédit global de temps syndical

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

Indicateur complémentaire 1. Nombre de journées de grèves (mots d'ordre au niveau national, central et local) sur l'année

Cf. indicateur 17.

Indicateur complémentaire 1.1. Nombre de grévistes

Cf. indicateur 17.

Indicateur complémentaire 1.2. Nombre d'agents assignés

Cf. indicateur 17.

Indicateur complémentaire 2. Dépenses de formations syndicales

Le budget formations syndicales est alloué à chaque organisation syndicale et non à une catégorie de personnel.

Indicateur complémentaire 3. Nombre de réunions institutionnelles

Se référer aux données de la page 87.

Chapitre 5

Santé et sécurité au travail

19. Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n

Périmètre des indicateurs 19

Population : PNM - hors apprentis, contrats d'insertion, et étudiants en formation initiale

Accidents du travail inscrits sur registre AT bénins, déclarés et reconnus - Accidents de trajet exclus

Nombre d'accidents / Taux	2018		2019		2020	
Femmes	35	100,0%	16	100,0%	36	100,0%
Hommes	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Sans précision	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	35	100,0%	16	100,0%	36	100,0%

19.1. Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail au cours de l'année n

Mode de calcul :

$(\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1\,000\,000) / (\text{Nombre d'heures travaillées})$

	2018	2019	2020
Taux de fréquence	3,17	4,09	4,03
Femmes	3,28	4,22	4,15
Hommes	0,00	0,00	0,00

* Accidents du travail au 31/12 avec arrêt de travail

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence

Aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

Le faible nombre d'accidents du travail avec arrêt rend peu pertinente toute interprétation sur l'évolution du taux de fréquence* globale et par sexe.

* Taux de fréquence = nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 million d'heures travaillées.

19.2. Nombre de jours de congés de maladie suite à un accident de travail

Sont comptabilisés les jours d'arrêt pour accident du travail pour chaque année de référence, quelle que soit l'année de l'accident - Source : Gipsie AT

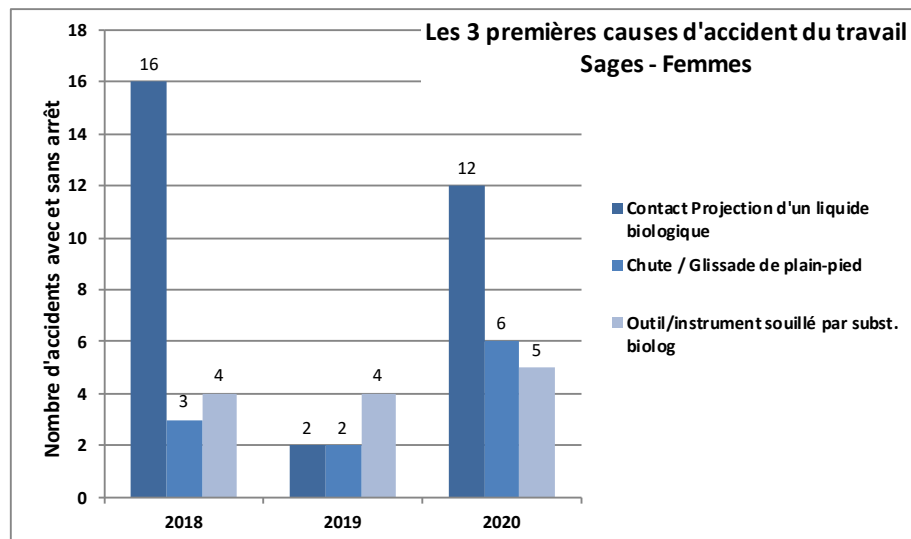
	2018	2019	2020
Toute population	417	364	227
Evolution par rapport à l'année précédente	21,22%	-12,71%	-37,64%

Répartition des jours d'arrêt pour accident du travail selon le sexe

Nombre de jours	2018	2019	2020
Femme	417	364	227
Homme	0	0	0
Non mentionné	-	-	0

% jours d'arrêt	2018	2019	2020
Femme	100,0%	100,0%	100,0%
Homme	0,0%	0,0%	0,0%

19.3. Indication des 3 causes d'accidents de travail les plus fréquentes (ayant donné lieu ou non à un arrêt de travail)



Nombre d'accidents du travail / Taux

Mécanisme principal	2018		2019		2020	
Contact Projection d'un liquide biologique	16	45,7%	2	12,5%	12	33,3%
Chute / Glissade de plain-pied	3	8,6%	2	12,5%	6	16,7%
Outil/instrument souillé par subst. biolog	4	11,4%	4	25,0%	5	13,9%
Autres	7	20,0%	4	25,0%	4	11,1%
Choc contre élément fixe pendant mouvement	2	5,7%	-	0,0%	3	8,3%
Contact avec patient agité	-	0,0%	-	0,0%	3	8,3%
Chute / Glissade en dénivelé	-	0,0%	-	0,0%	2	5,6%
Circulation (conduite de véhicule, engin)	-	0,0%	3	18,8%	1	2,8%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	-	0,0%	1	6,3%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé par subst. biol	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Contact agent chimique dangereux & médicament	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Total général	35		16		36	

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

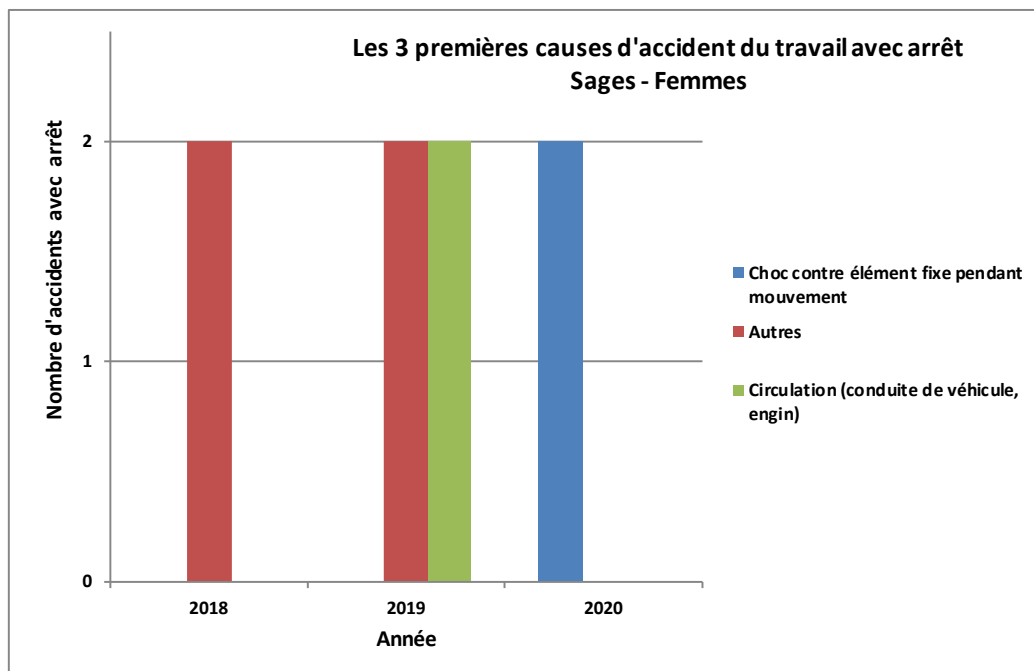
Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année a été effectué sur les données de l'année n.

19.3.1 Répartition par sexe

Nombre d'accidents du travail / Taux	Homme					
	2018		2019		2020	
Mécanisme principal						
Contact Projection d'un liquide biologique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Chute / Glissade de plain-pied	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument souillé par subst. biolog	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Autres	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Choc contre élément fixe pendant mouvement	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Contact avec patient agité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Chute / Glissade en dénivelé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Circulation (conduite de véhicule, engin)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé par subst. biol	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Contact agent chimique dangereux & médicament	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Total	-		-		-	

Nombre d'accidents du travail / Taux	Femme					
	2018		2019		2020	
Mécanisme principal						
Contact Projection d'un liquide biologique	16	45,7%	2	12,5%	12	33,3%
Chute / Glissade de plain-pied	3	8,6%	2	12,5%	6	16,7%
Outil/instrument souillé par subst. biolog	4	11,4%	4	25,0%	5	13,9%
Autres	7	20,0%	4	25,0%	4	11,1%
Choc contre élément fixe pendant mouvement	2	5,7%	-	0,0%	3	8,3%
Contact avec patient agité	-	0,0%	-	0,0%	3	8,3%
Chute / Glissade en dénivelé	-	0,0%	-	0,0%	2	5,6%
Circulation (conduite de véhicule, engin)	-	0,0%	3	18,8%	1	2,8%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	-	0,0%	1	6,3%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé par subst. biol	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Contact agent chimique dangereux & médicament	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Total	35		16		36	

19.4. Indication des 3 causes d'arrêts de travail les plus fréquentes (résultant d'accidents du travail)



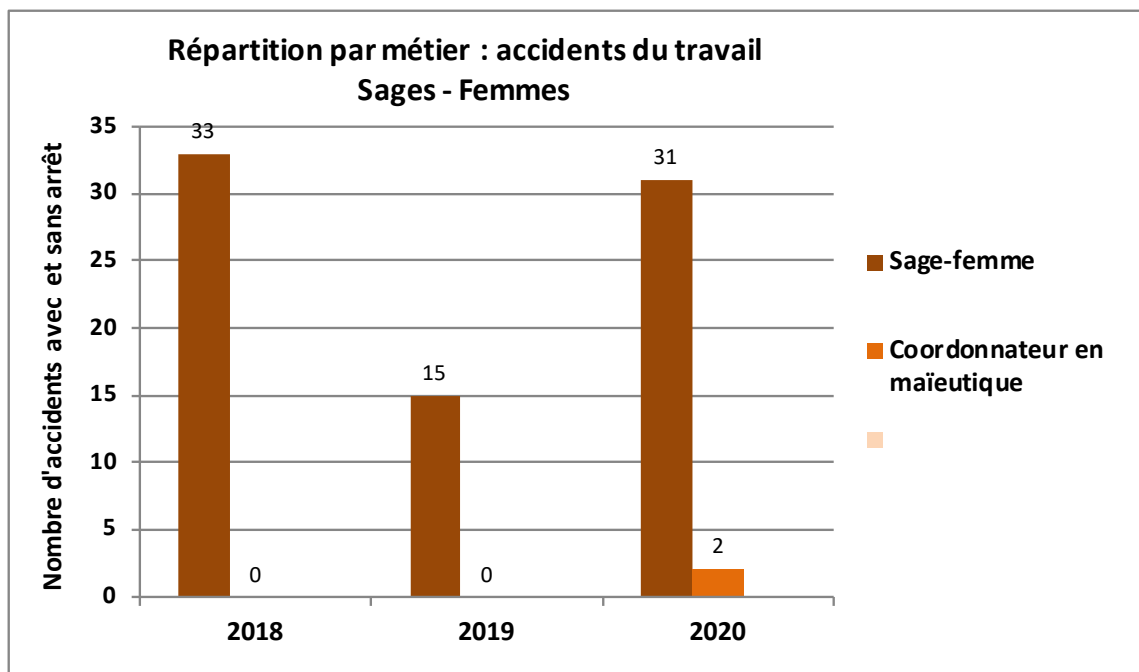
Nombre d'accidents du travail / Taux

Mécanisme principal	2018	2019	2020
Choc contre élément fixe pendant mouvement	0 0,0%	0 0,0%	2 50,0%
Chute / Glissade de plain-pied	1 33,3%	0 0,0%	1 25,0%
Contact avec patient agité	0 0,0%	0 0,0%	1 25,0%
Autres	2 66,7%	2 50,0%	0 0,0%
Circulation (conduite de véhicule, engin)	0 0,0%	2 50,0%	0 0,0%
Total	3	4	4

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n. et n-1 cumulées

19.5. Indication des 5 métiers les plus touchés par les accidents de travail

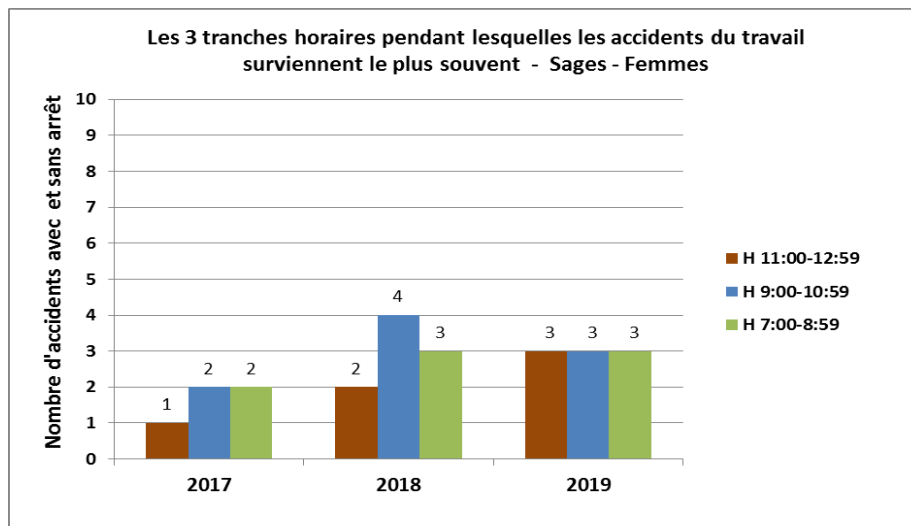


Nombre d'accidents du travail / Taux (liste partielle)

Mécanisme principal	2018		2019		2020	
Sage-femme	33	94,3%	15	93,8%	31	86,1%
Coordonnateur en maïeutique	0	0,0%	0	0,0%	2	5,6%
Cadre unité soins activités paraméd	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%
Technicien d information médicale	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%
Coordinatrice organisationnel	1	2,9%	0	0,0%	1	2,8%
Cadre paramédical de DMU	1	2,9%	1	6,3%	0	0,0%
Total	35		16		36	

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

19.6. Indication des 3 tranches horaires (plages de 2h) pendant lesquelles les accidents de travail surviennent le plus souvent



Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

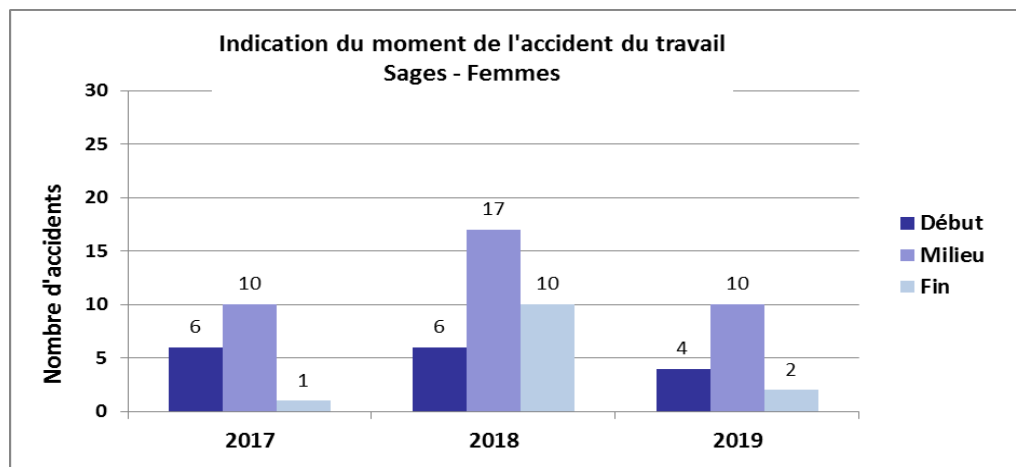
Nombre d'accidents de travail / Taux

Type horaire	2018		2019		2020	
H 11:00-12:59	3	8,6%	0	0,0%	6	16,7%
H 9:00-10:59	2	5,7%	3	18,8%	5	13,9%
H 7:00-8:59	4	11,4%	3	18,8%	5	13,9%
H 13:00-14:59	9	25,7%	2	12,5%	5	13,9%
H 5:00-6:59	5	14,3%	1	6,3%	4	11,1%
H 15:00-16:59	1	2,9%	0	0,0%	3	8,3%
H 17:00-18:59	2	5,7%	1	6,3%	2	5,6%
H 23:00-0:59	1	2,9%	0	0,0%	2	5,6%
H 1:00-2:59	3	8,6%	3	18,8%	1	2,8%
H 19:00-20:59	2	5,7%	0	0,0%	1	2,8%
H 21:00-22:59	3	8,6%	2	12,5%	1	2,8%
H 3:00-4:59	0	0,0%	1	6,3%	1	2,8%
Résultat global	35		16		36	

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n.

19.7. Indication du moment de l'accident (début, milieu, ou fin de service)

(Sur la base des horaires théoriques de travail.)

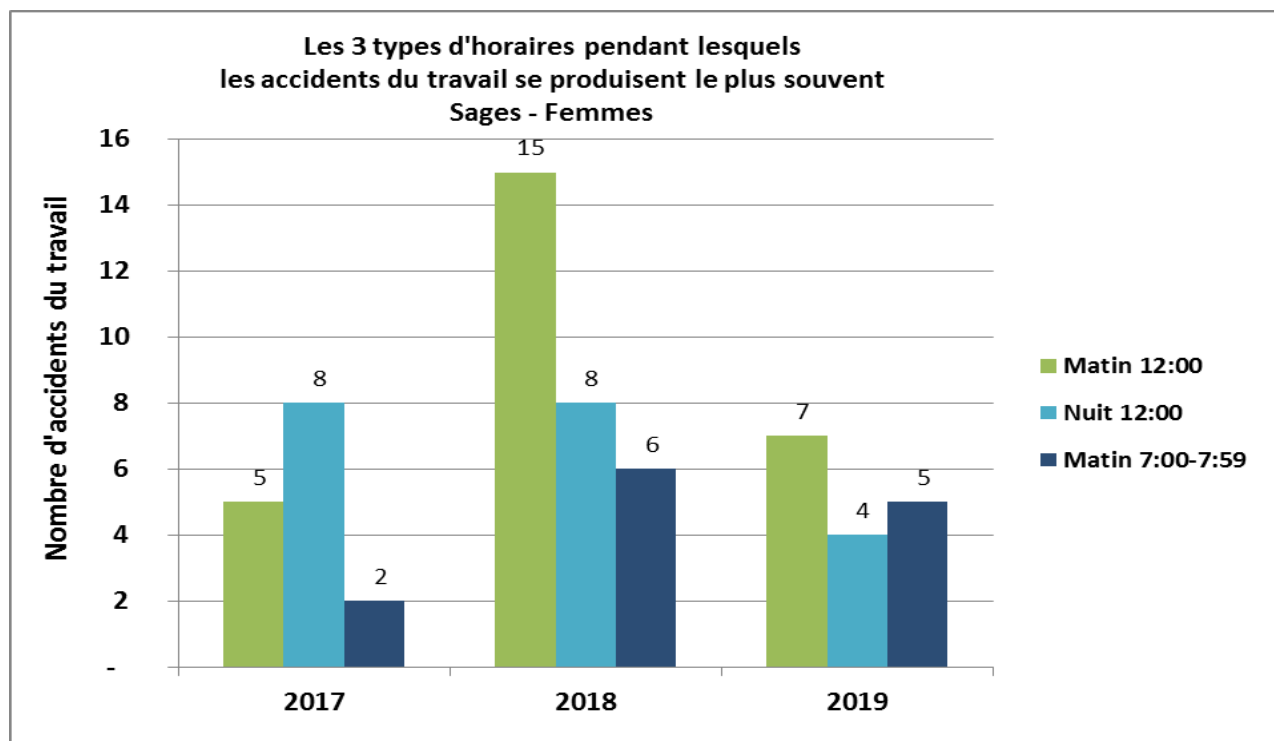


Nombre d'accidents de travail / Taux

Période de travail	2018		2019		2020	
Début	6	17,1%	4	25,0%	5	13,9%
Milieu	17	48,6%	10	62,5%	25	69,4%
Fin	10	28,6%	2	12,5%	5	13,9%
Non défini	2	5,7%	0	0,0%	1	2,8%
Total général	35		16		36	

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

19.8. Indication des 3 types d'horaires pendant lesquels les accidents de travail surviennent le plus souvent



Sur la base des horaires théorique de travail, équipe et amplitude de travail

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

Nombre d'accidents du travail / Taux

Equipe et amplitude de travail	2018		2019		2020	
Matin 12:00	15	42,9%	7	43,8%	15	41,7%
Nuit 12:00	8	22,9%	4	25,0%	10	27,8%
Matin 7:00-7:59	6	17,1%	5	31,3%	6	16,7%
Matin 8:00-9:59	1	2,9%	-	0,0%	2	5,6%
Nuit 10:00-11:59	1	2,9%	-	0,0%	1	2,8%
Matin 10:00-11:59	3	8,6%	-	0,0%	1	2,8%
Matin < 7:00	-	0,0%	-	0,0%	1	2,8%
Nuit 7:00-7:59	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Total général	35		16		36	

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n.

20 Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service

Périmètre des indicateurs 20

Population : Sages-femmes - hors apprentis, insertion et étudiants en formation initiale

20.1. Présentation de l'indicateur par sexe

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2018	0	0	0
	2019	0	0	0
	2020	0	124	124

Evolution :

Taux d'évolution 2018 - 2019
Taux d'évolution 2019 - 2020

20.2. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année

En 2020 il y a eu 14 déclarations de maladies d'origine professionnelle

20.2.1. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence par sexe

Nombre de maladies d'origine professionnelle	2018	2019	2020
Femmes	- -	- -	- -
Hommes	- -	- -	- -
Total	0	0	0

Nombre de maladies d'origine prof. / Taux		Homme			Femme		
Tableau MP	Agent causal de la maladie (niv 1)	2018	2019	2020	2018	2019	2020
		- -	- -	- -	- -	- -	- -
Total		0	0	0	0	0	0

21 Thématique de la Responsabilité sociale de l'établissement

21.1 – TAUX DE TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

TAUX D'EMPLOI DIRECT AU 01.01.2019 : 5,36%

En application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (décret n°2006-501 du 3 mai 2006), l'AP-HP établit annuellement une déclaration concernant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le taux d'emploi direct est calculé de la manière suivante :

- au numérateur : le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en position d'activité au 01.01.2014 recensés conformément aux articles L5212-13 et L323-5 (maintenu en vigueur) du code de travail et au décret n° 89-376 du 8 juin 1989 pris pour l'application de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et relatif au reclassement pour raisons de santé : [3 587 bénéficiaires de la loi](#).
- Au dénominateur : l'effectif total calculé en unité physique – agents rémunérés au 1^{er} janvier de l'année écoulée (article L232-4-1 du Code du Travail) : [68 878 agents](#).

Parmi les 3 587 bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés au 01.01.2019, on dénombre 87 sages-femmes sur un effectif en unité physique de 727 soit un taux d'emploi direct de 0,97 % pour cette catégorie de personnel.

21.1.1. Nombre de travailleurs handicapés par catégorie et par sexe

	Catégorie A		
	2018	2019	2020
Homme	0		
Femme	8	7	
Total	8	7	

21.1.2. Travailleurs titulaires d'une décision rendue par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex COTOREP)

	2018	2019	2020	Evolution	
				2019 / 2018	2020 / 2019
Travailleurs reconnus handicapés	4	4		0,00%	-100,00%
Travailleurs bénéficiant de la carte d'invalidité à 80%	1	1		0,00%	-100,00%
Travailleurs bénéficiant de l'allocation adulte handicapé	0	0			

21.1.3. Fonctionnaires bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité à la suite d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle

2018	2019	2020
0	0	

21.1.4. Fonctionnaires bénéficiant d'une pension d'invalidité à la suite d'une incapacité d'au moins 2/3

2018	2019	2020
0	0	

21.1.5. Titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'invalidité attribuée par le régime général de la sécurité sociale à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle

2018	2019	2020
0	0	

21.1.6. Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)

2018	2019	2020
3	2	

21.1.7. Fonctionnaires recrutés par la voie des emplois réservés en vertu du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

2018	2019	2020
0	0	

21.2. Nombre de personnes qui ont changé d'affectation pour raison de santé, par sexe

Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)

<u>HOMMES</u>	<u>Catégorie A</u>
<u>FEMMES</u>	<u>Catégorie A</u>

21.3. Citer les 5 principales causes de reclassement

Non connues.

21.4. Nombre de contrats aidés présents dans l'établissement sur tout ou partie de l'année

Il n'y a pas de contrat aidé en ce qui concerne les sages-femmes.

21.5. Nombre de contrats d'apprentissage signés

Les contrats d'apprentissage sont positionnés uniquement sur la catégorie des personnels techniques et ouvriers.

Il n'y a pas de contrat d'apprentissage signé en ce qui concerne les sages-femmes.

21.6. Nombre de stagiaires accueillis (toutes filières) au cours de l'année de référence

2020	non connu
------	-----------

21.7. Contribution financière en matière sociale (aide au logement, crèche, amélioration des conditions de travail, etc.)

Se référer aux données présentées page 107.

21.8. Nombre de places offertes en crèches

Se référer à la page 108.

Coût employeur d'une place de crèche

Se référer à la page 108.

21.9. Nombre de demandes insatisfaites en crèche

Se référer à la page 108.

21.10. Existence d'un service de restauration pour le personnel - le cas échéant, politique tarifaire mise en place (prix moyen du repas)

Se référer à la page 108.

21.11. Politique de déplacement en matière de transports

Se référer à la page 109.

22 Existence du document unique (DU)

Sur cette thématique, se référer à la page 110.

23.1. Rémunération moyenne (primes et indemnités comprises) rapportée à l'ETPR moyen par catégorie statutaire et professionnelle

Les données présentées page 111 comprennent les sages-femmes.

23.2. Taux d'agents à temps partiel par sexe rapporté à l'ensemble des agents à temps partiel (hors temps non complets inférieurs à 50%)

Mode de calcul :

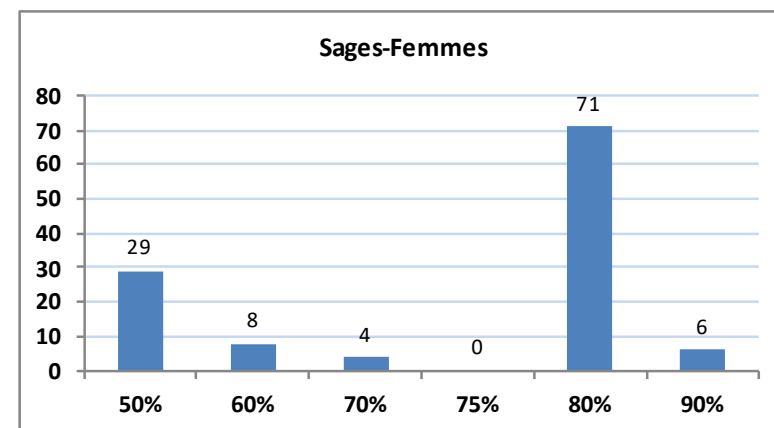
Nombre d'agents à temps partiels, pour les hommes et pour les femmes, rapporté au nombre total d'effectif physique à temps partiel

		Catégorie A				
		Homme		Femme		total Cat.
		Eff. phy.	Taux	Eff. phy.	Taux	
	2018	3	2,1%	139	97,9%	142
	2019	2	1,5%	130	98,5%	132
	2020	2	1,7%	116	98,3%	118

	CAT. A		Total
	Homme	Femme	
Evolution 2018 2019	-33,33 %	-6,47 %	-7,04 %
Evolution 2019 2020	0,00 %	-10,77 %	-10,61 %

23.2.1. Répartition de l'effectif par pourcentage de temps partiel au 31/12 (hors temps non complets inférieurs à 50%)

	2018	2019	2020
	Catégorie A	Catégorie A	Catégorie A
50%	36	38	29
60%	7	9	8
70%	1	2	4
75%	-	-	-
80%	89	77	71
90%	9	6	6
Total général	36	132	118



23.2.2. Répartition de l'effectif par type de temps partiel au 31/12 (hors temps non complets)

	2018	2019	2020
	Catégorie A	Catégorie A	Catégorie A
Temps partiel	136	128	117
Temps partiel thérapeutique	6	4	1
Cessation progressive de l'activité	-		
Contractuel horaire	-		

23.3. Part des primes et indemnités (hors charges patronales) dans la rémunération globale rapportée à

Les données présentées page 114 comprennent les sages-femmes.

Partie 2

Gestion des ressources humaines au sein des pôles d'activité

(La partie 2 est traitée dans le cadre des bilans de chaque groupe hospitalier.)

Partie 3

Rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes.

1 - Conditions générales d'emploi

a) Effectifs

Indicateur 1.1 - Effectifs en ETPR des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle

Qualité		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Contractuel en CDI	2018		2	2
	2019		1	1
	2020		2	2
Contractuel en CDD	2018	2	81	83
	2019	2	91	93
	2020	2	87	90
Titulaires et stagiaires	2018	19	561	580
	2019	18	570	587
	2020	16	585	600
Total	2018	21	645	665
	2019	20	663	682
	2020	18	674	692

Indicateur 1.2 - Effectifs en unité physique moyenne des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle

	Qualité		Catégorie A		
			Homme	Femme	Total
Soignant	Contractuel en CDI	2018		2	2
		2019		1	1
		2020		2	2
	Contractuel en CDD	2018	2	81	83
		2019	2	91	93
		2020	2	87	90
	Titulaire et stagiaire	2018	19	561	580
		2019	18	570	587
		2020	16	585	600

Indicateur 2 - Âge moyen par catégorie statutaire sur emploi permanent et de remplacement

Age moyen		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2018	34,6	37,0	37,0
	2019	35,7	36,5	36,5
	2020	37,7	36,5	36,6

b) Durée et organisation du travail

Indicateur 3 - Répartition des effectifs (en UP moyenne) selon la durée du travail

	Homme		Femme		Total
	UP moy	%	UP moy	%	
Temps partiel	3	10,9%	141	20,5%	144
Temps non complet	0	0,3%	2	0,3%	2
Temps plein	22	88,8%	544	79,2%	566
	25		688		712

Indicateur 4 - Répartition des effectifs selon l'organisation de travail

		rapporté à l'effectif					
		2018		2019		2020	
Equipe*	Organisation de travail	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Nuit	12h De Nuit (32h30 Semaine)		0,31%		0,23%		0,37%
Jour	7h30 Gde éq. de J (37h30 Sem.)		0,98%		1,42%		2,30%
	7h36 Gde éq. de J (38h Sem.)	1,34%	11,98%	4,18%	10,85%	4,86%	9,84%
	10h De Jour (35h Semaine)	0,96%	4,89%		3,52%	3,16%	2,67%
	12h De Jour (35h Semaine)		1,70%		2,54%		2,58%
	7h De Jour (35h Semaine)	1,34%	2,02%		1,84%		1,84%
	Forfait jours	24,37%	11,02%	27,42%	10,99%	25,54%	11,03%
	Résultat	28,00%	32,60%	31,60%	31,17%	33,57%	30,26%
Alternées	Alterné 12h jour >= 12h nuit	51,76%	47,72%	48,75%	51,35%	51,17%	52,11%
	Alterné 10h jour >= 10h nuit		0,17%		0,20%		0,14%
	Alterné 7h30 > 10h/12h nuit		0,15%		0,27%		0,27%
	Alterné 12h nuit > jour		0,34%		0,22%		0,52%
	Alterné 7h36 > 10h/12h Nuit		6,13%	1,92%	5,77%		4,71%
	Alterné 7h00 > 10h/12h De Nuit	19,91%	12,31%	13,20%	10,42%	10,39%	10,98%
	Résultat	71,68%	66,81%	63,88%	68,22%	61,56%	68,72%
Non affecté	Hors Gestion		0,08%	0,34%	0,14%		0,28%
	Non affecté	0,32%	0,20%	4,18%	0,24%	4,86%	0,37%
	Résultat	0,32%	0,29%	4,52%	0,38%	4,86%	0,65%
	Résultat	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

*Equipe : organisations du temps de travail de jour, de nuit ou alternés.

c) Comptes épargne-temps

Indicateur 5.1 - Nombre d'agents ayant ouvert un CET

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	16	516	532
2019	15	504	519
2020	14	510	524

Evolutions

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018 2019	-6,3%	-2,3%	-2,4%
2019 2020	-6,7%	1,2%	1,0%

Indicateur 5.2 - Nombre de jours stockés

	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
2018	304,0	13 478,0	13 782,0
2019	351,0	13 086,0	13 437,0
2020	318,0	12 715,0	13 033,0

Indicateur 5.3 - Nombre de jours utilisés

	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
2018	5,0	988,0	993,0
2019	2,0	1 209,0	1 211,0
2020	18,0	770,5	788,5

d) Embauches et départs

Indicateur 6 - Nombre d'agents recrutés selon le statut par type de recrutement (Entrées directes)

CATEGORIE A									
Motifs	2018			2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Entrée		12	12	1	27	28		18	18
Entrée par mutation		1	1		4	4			
ENTREE REPRISE		9	9		7	7		15	15
Entrée sans titre		5	5		5	5		3	3
Entrée sur titre	4	92	96	4	113	117	1	77	78
Nomination sur titre					2	2		4	4
Recrutement externe		1	1					1	1
Non renseigné	1	48	49	1	55	56	1	42	43
Total général	5	168	173	6	213	219	2	160	162

CATEGORIE A									
Motifs	2018			2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Entrée		6,94%	6,94%	0,46%	12,33%	12,79%		11,11%	11,11%
Entrée par mutation		0,58%	0,58%		1,83%	1,83%			
ENTREE REPRISE		5,20%	5,20%		3,20%	3,20%		9,26%	9,26%
Entrée sans titre		2,89%	2,89%		2,28%	2,28%		1,85%	1,85%
Entrée sur titre	2,31%	53,18%	55,49%	1,83%	51,60%	53,42%	0,62%	47,53%	48,15%
Nomination sur titre					0,91%	0,91%		2,47%	2,47%
Recrutement externe		0,58%	0,58%					0,62%	0,62%
Non renseigné	0,58%	27,75%	28,32%	0,46%	25,11%	25,57%	0,62%	25,93%	26,54%
Total général	2,89%	97,11%	100,00%	2,74%	97,26%	100,00%	1,23%	98,77%	100,00%

Indicateur 6 bis - Part d'embauche de travailleurs handicapés

(Non disponible)

Indicateur 7 - Nombre d'agents partis (sorties directes)

Motifs	CATEGORIE A								
	2018			2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Fin de contrat	4	97	101	3	111	114	2	86	88
Interruption volontaire		13	13		22	22		18	18
Retraite		7	7		10	10		9	9
Total général	4	117	121	3	143	146	2	113	115

Indicateur 8 - Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite

(Non disponible)

e) Positionnement

Indicateur 9 - Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants

(Non applicable)

Indicateur 10 - Flux annuels de nominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)

(Non applicable)

Indicateur 11 - Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis)

(Non disponible)

f) Promotions

Indicateur 12 - Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions

(Non disponible)

Indicateur 13 - Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	1	23	24
2019	0	21	21
2020	3	40	43

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	4,2%	95,8%	100,0%
2019	0,0%	100,0%	100,0%
2020	7,0%	93,0%	100,0%

Indicateur 14 - Taux de mobilité géographique, catégorielle, statutaire et structurelle (inter-employeurs au sein du même versant)

(Non disponible)

Indicateur 15 - Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels

(Non disponible)

2 - Rémunération

(Non disponible)

3 - Formation

Indicateur 18 - Nombre moyen de jours de formation statutaire (dont suite à promotion) et professionnelle par unité physique au 31/12

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	1,6	2,6	2,5
2019	2	2,9	2,9
2020	2,9	1	1,1

Indicateur 19 - Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle (CFP) et promotionnelle (PP)

	Homme		Femme		Total général	
	UP	%	UP	%	UP	%
2018	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
2019	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
2020	1	4,55%	0	0,00%	1	0,12%

4 - Conditions de travail

Indicateur 20 - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail); nombre de maladies professionnelles; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI)

(Cf. Partie 1 - indicateurs 19 et 20)

5 - Congés

Indicateur 21 - Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique	2018	2	0	2
	2019	0	0	0
	2020	1	0	1
Nombre de jours de congés de paternité pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques	2018	nd	nd	nd
	2019	nd	nd	nd
	2020	nd	nd	nd

Indicateur 22

		Homme	Femme	Total
Nombre d'agents ayant pris des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille	2018	0	10	10
	2019	0	11	11
	2020	0	9	9
Mise en disponibilité par motif (accompagnement personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenue personnelle)	2018	nd	nd	nd
	2019	nd	nd	nd
	2020	nd	nd	nd
Suivi des entretiens réalisés avant ou au retour de ces congés	2018	nd	nd	nd
	2019	nd	nd	nd
	2020	nd	nd	nd

Indicateur 23 - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental

(Non disponible)

6 - Organisation du temps de travail

a) Organisation

Indicateur 24 - Nombre de chartes du temps

(Non disponible)

b) Temps partiel

Indicateur 25 - Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018	1	55	56
2019		55	55
2020		35	35

Indicateur 26 - Nombre d'agents à temps partiel bénéficiant d'un travail à temps plein à leur demande

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
2018		41	41
2019	1	44	45
2020		33	33

c) Services de proximité

Indicateur 27 - Dépenses d'action sociale (en euros) pour garde d'enfants (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.)

(Non disponible)

Indicateur 27 bis - Part de familles monoparentales (sexe de la personne de référence du ménage)

(Non disponible)

Partie 4

Mise en perspective des données sociales au regard du projet social et intégration de la politique sur le territoire

(Pour les sages-femmes, se référer également aux pages 129 à 132)

